

2026/2027

ASSOCIATION DES RACINES ET DES L'AILES VERS L'AVENIR



SOMMAIRE

- 1** **Edito de la présidente**
- 2** **Présentation de l'association**
- 3** **Nos axes d'intervention**
- 4** **Programme Racines Citoyennes**
- 5** **Gouvernance et organisation**



1 EDITO DE LA PRESIDENTE

Créer Des Racines et des Ailes vers l'Avenir n'est pas le fruit du hasard. C'est la réponse à un constat devenu trop fréquent : des familles fragilisées, des enfants confrontés à des difficultés scolaires précoces, des situations de violences intrafamiliales trop souvent silencieuses, et un sentiment d'isolement grandissant face aux institutions.

J'ai souhaité fonder cette association parce qu'il est essentiel d'agir en amont. Prévenir plutôt que réparer. Protéger plutôt que constater. Accompagner plutôt que laisser s'installer la rupture.

Notre conviction est simple : lorsqu'une famille est soutenue, lorsqu'un enfant retrouve confiance, lorsqu'une victime est écoutée et orientée avec sérieux et dignité, c'est toute une trajectoire de vie qui peut être réorientée durablement.

Des Racines et des Ailes vers l'Avenir porte une vision claire : sécuriser les parcours éducatifs et sociaux des enfants et des jeunes, soutenir les familles en situation de vulnérabilité, et lutter activement contre les violences intrafamiliales par la prévention, l'écoute et l'accompagnement structuré.

Notre action repose sur trois principes fondamentaux : la dignité, la prévention et la responsabilité collective. Nous croyons en une approche globale, humaine et rigoureuse, où l'engagement associatif s'inscrit dans une logique d'intérêt général, de transparence et d'impact durable.

Créer cette association, c'est affirmer que chaque enfant mérite des racines solides et des ailes pour avancer. C'est refuser la fatalité des inégalités. C'est choisir d'agir concrètement, avec méthode et détermination, pour construire des perspectives d'avenir plus justes.

La présidente
Alexandra Magloé



2 — PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Des Racines et des Ailes vers l'Avenir est une association d'intérêt général dont la vocation est de venir en aide aux familles en situation de vulnérabilité.

Elle accompagne des foyers confrontés à des difficultés sociales, économiques ou relationnelles, en adoptant une approche globale et préventive visant à restaurer la stabilité et l'autonomie.

Au cœur de son engagement se trouve la **lutte contre les violences intrafamiliales** faites aux femmes. L'association agit par l'écoute, l'orientation vers les dispositifs compétents et la **sensibilisation**, afin de protéger les victimes et prévenir les situations de danger.

Parce que ces violences affectent profondément l'équilibre familial, l'association développe également des actions destinées à sécuriser les **parcours éducatifs et sociaux des enfants**, considérés comme co-victimes et particulièrement vulnérables.

Son action repose sur une approche structurée : soutenir la famille, protéger la femme, sécuriser l'enfant.



3 — NOS AXES D'INTERVENTION

1

Sensibilisation

Conferences et ateliers de sensibilisation pour informer et prévenir les violences intrafamiliales auprès du grand public et des acteurs de proximité

2

Permanence juridique

Accompagnement juridique et orientation vers les dispositifs compétents pour les femmes confrontées aux violences au sein de la famille

3

Groupe de parole

Rencontres collectives permettant aux victimes de partager leur expérience dans un cadre sécurisé et soutenant

4

Ecoute et soutien

Ligne téléphonique dédiée, écoute active et accompagnement psychologique pour les femmes victimes de violences intrafamiliales

5

Programme Racines Citoyennes

Soutien pédagogique individualisé pour les enfants issus de familles vulnérables ou co-victimes de violences



4 Programme Racines Citoyennes

Le programme éducatif Des Racines Citoyennes, porté par l'association Des Racines et des Ailes, vise à accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours scolaire, éducatif et citoyen, dans une logique de prévention précoce, d'agir en amont et de sécurisation des parcours éducatifs.

Ce programme s'adresse prioritairement aux enfants scolarisés du primaire au collège, notamment au sein d'établissements relevant des réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+), ainsi que dans des territoires fragilisés par des inégalités éducatives, en particulier en Paris et Île-de-France.

Objectifs du programme

Le programme Des Racines Citoyennes a pour objectifs de :

- prévenir les difficultés scolaires dès les premiers signaux,
- lutter contre le décrochage scolaire par un accompagnement régulier,
- renforcer la confiance en soi, la motivation et l'autonomie,
- favoriser l'égalité des chances et l'accès aux mêmes opportunités,
- offrir un cadre éducatif structurant, complémentaire à l'école.

Le programme agit en complémentarité avec les dispositifs existants de l'Éducation nationale, des collectivités et des acteurs associatifs, sans s'y substituer.



4 Programme Racines Citoyennes

Public concerné

Le programme s'adresse :

- aux enfants scolarisés du CP à la 3e,
- orientés par leurs familles ou par des structures partenaires,
- nécessitant un accompagnement éducatif régulier dans un cadre structuré.

Aide aux devoirs et soutien éducatif

Le programme repose sur un dispositif d'aide aux devoirs et de soutien éducatif, décliné en présentiel et en ligne, afin de s'adapter aux réalités territoriales et aux besoins des familles.

Volet présentiel

Des séances d'aide aux devoirs sont organisées dans des lieux institutionnels ou associatifs identifiés, sur des créneaux fixes, principalement après l'école pour le primaire et en fin de journée pour le collège.

Les groupes sont volontairement de taille réduite, entre 4 et 10 enfants, afin de garantir un accompagnement de qualité et une attention adaptée aux besoins de chacun.



4 PUBLICS ACCOMPAGNES

Les séances sont encadrées, dans la mesure du possible, par 3 adultes référents, afin d'assurer un cadre sécurisant, structuré et conforme aux exigences de protection des mineurs.

Volet en ligne

Un dispositif d'aide aux devoirs peut également être proposé **à distance**, selon les mêmes principes que le présentiel, avec des créneaux fixes, un cadre structuré et un suivi régulier.

Ce format permet d'assurer la continuité de l'accompagnement lorsque le **présentiel** n'est pas possible, tout en garantissant un cadre éducatif stable et sécurisé.

Mentorat éducatif individualisé

Le programme comprend également un dispositif distinct de mentorat éducatif individualisé.

Ce format repose sur un principe clair : 1 étudiant mentor / 1 enfant, permettant un suivi individualisé et régulier, axé sur la motivation scolaire, l'organisation, la confiance en soi, l'ouverture culturelle et la projection positive dans l'avenir.

Le mentorat s'inscrit dans une relation suivie, encadrée par l'association, et complémentaire aux actions collectives proposées.



4 PUBLICS ACCOMPAGNES

Profils des accompagnants

L'accompagnement est assuré par des bénévoles disposant d'un niveau d'études supérieur ou d'une expérience éducative, notamment :

- étudiants en université ou en études supérieures, lycéens.
- professeurs des écoles, enseignants ou anciens enseignants,
- personnes ayant une expérience en accompagnement scolaire, tutorat ou mentorat.

La régularité, le respect du cadre associatif et l'engagement sur des créneaux définis sont des conditions indispensables à l'intervention.

Actions de sensibilisation éducative et citoyenne

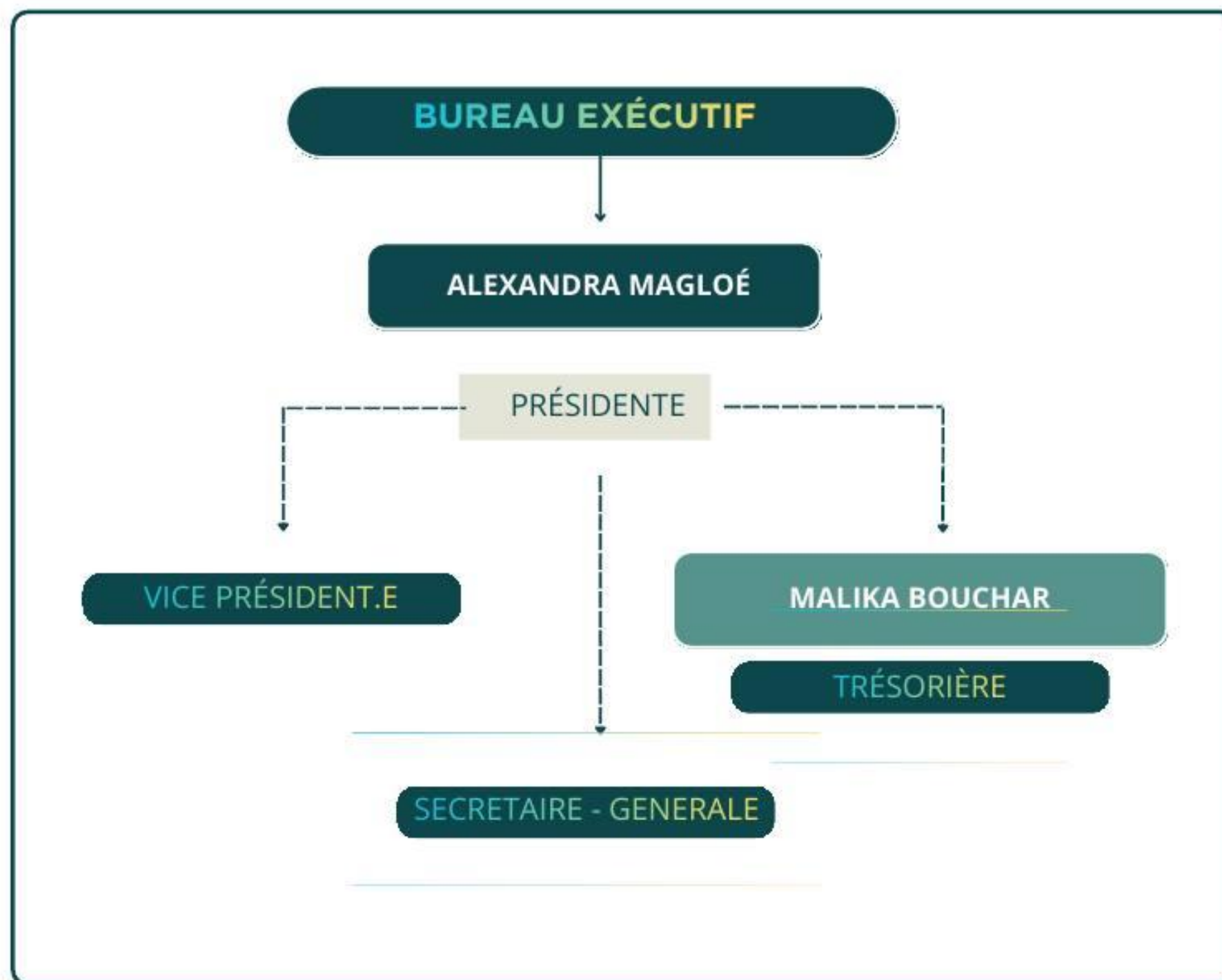
- Le programme Des Racines Citoyennes intègre des actions de sensibilisation éducative et citoyenne, visant à élargir les horizons des enfants accompagnés et à renforcer leurs repères sociaux et civiques.

Ces actions peuvent inclure :

- des visites d'institutions (Assemblée nationale, Sénat, institutions publiques),
- des actions et sorties culturelles,
- des actions de découverte du sport, notamment par l'orientation vers une licence sportive, afin de favoriser l'accès à la pratique sportive pour les enfants les plus démunis,
- des ateliers collectifs autour de la citoyenneté, de l'engagement, du respect et de la confiance en soi, informatiques.



5 — GOUVERNANCE ET ORGANISATION



- **Présidente** : supervise l'ensemble des actions et la stratégie globale
- **Vice-président(e)** : assiste la Présidente et la remplace en son absence
- **Trésorière** : gère les finances et le suivi budgétaire
- **Secrétaire générale** : assure la coordination administrative et le suivi des dossiers

5 — GOUVERNANCE ET ORGANISATION



Une gouvernance par pôles

Chaque domaine d'intervention est supervisé par un responsable de pôle. Les responsables pilotent les actions, coordonnent leurs équipes et rendent compte au bureau exécutif.

Pôle VIF sensibilisation et prévention des violences intrafamiliales, organisation de conférences, ateliers, groupes de parole et événements terrain.

Pôle Écoute et soutien supervision de la ligne d'écoute dédiée aux femmes victimes, orientation vers le pôle juridique si besoin d'accompagnement juridique.

Pôle Racines Citoyennes programmes jeunesse prévention du décrochage scolaire et actions sociales, civiques et culturelles ciblées sur les jeunes.

Pôle Juridique et sensibilisation accompagnement juridique, orientation vers dispositifs légaux, information et sensibilisation sur les droits et protections.

Pôle Partenariats et institutionnel relations avec les institutions, développement et suivi des partenariats.

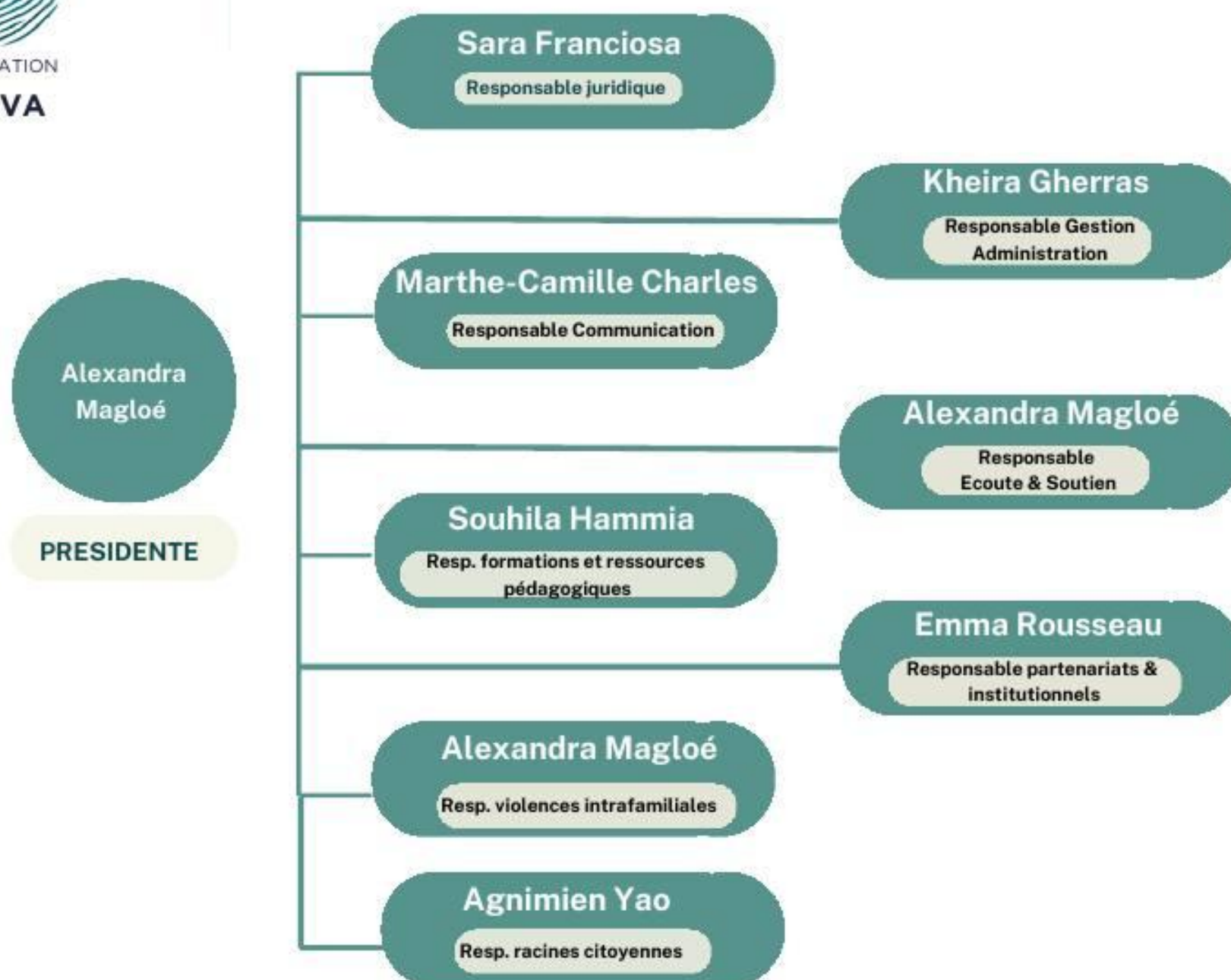
Pôle Communication valorisation et notoriété de l'association

Pôle Formations et ressources pédagogiques conception et diffusion de formations pour les bénéficiaires et partenaires institutionnels.

Pôle Gestion administrative suivi administratif, organisation interne, gestion documentaire, coordination logistique.



Organigramme Pôles





ASSOCIATION DES RACINES ET DES AILES VERS L'AVENIR

WWW.DES-RACINES-DES-AILES.ORG



racines.ailes.avenir@gmail.com



09.72.22.34.70



SIREN : 994206159